

DELIBERATION N° 81/143 : OUVERTURE D'UNE 6ème CLASSE à L'ECOLE MATERNELLE J. CHARCOT

Monsieur le Maire donne lecture d'une lettre de Monsieur l'Inspecteur d'Académie, en date du 30 Septembre 1981, informant la Commune de la création d'une 6ème classe à l'Ecole maternelle Jean Charcot, compte-tenu des effectifs recensés : 188 enfants dont 40 sur liste d'attente.

LE CONSEIL MUNICIPAL,  
après en avoir délibéré,

- accepte l'ouverture d'une 6ème classe à l'Ecole maternelle Jean Charcot, dès que les résultats du concours d'entrée à l'Ecole normale seront connus,
- le mobilier et le matériel pédagogique nécessaires sont dès à présent en place.